



# **GAGEAC ET ROUILLAC**

REGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU CHARENTES

## *Bulletin Municipal* **2016**



[www.gageac-et-rouillac.fr](http://www.gageac-et-rouillac.fr)

[www.gageac-et-rouillac.fr](http://www.gageac-et-rouillac.fr)

# **SOMMAIRE**

- 1 □ **LE MOT DU MAIRE**
- 2 □ **L'ÉQUIPE MUNICIPALE (trombinoscope)**
- 3 □ **INFORMATIONS GÉNÉRALES :**
  - Service Administratif, Conseil Municipal
  - Les commissions communales
  - Les syndicats intercommunaux
  - Le site internet
- 4 □ **NOS JOIES, NOS PEINES EN 2015**
- 5 □ **BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS**
- 6 □ **L'ÉCOLE**
- 7 □ **LA VIE DES ASSOCIATIONS LOCALES :**
  - Le comité des loisirs
  - La société de chasse
- 8 □ **LA VIE DES ASSOCIATIONS DIVERSES :**
  - Association Trans-forme
  - Association Unis vers contre le cancer
  - Association Le Secours Catholique
  - Association Zone franche
- 9 □ **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**
  - Tableaux récapitulatifs des travaux et des investissements
  - Détails des acquisitions
- 10 □ **INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2016**
- 11 □ **LES CIMETIÈRES COMMUNAUX :**
  - Informations générales
- 12 □ **INFORMATIONS PRATIQUES :**
  - Carte d'identité, passeport
  - Attestation d'accueil
  - Recensement militaire
  - Location de la salle des fêtes
  - Santé / un défibrillateur
  - Ordures ménagères et calendrier de ramassage
  - Déchetteries
- 13 □ **DIVAGATION DES CHIENS ERRANTS**

## LE MOT DU MAIRE

*Mes premières lignes et premiers mots vont tout d'abord vers les familles qui ont été touchées par la maladie ou le deuil durant cette année 2015.*

*Je pense tout particulièrement à eux, aussi bien sur le plan local que national car notre pays a été frappé à deux reprises par des attentats meurtriers qui nous ont tous profondément affectés, cependant de tels actes ne sauraient nous arrêter dans notre quête de bien vivre ensemble. Aussi, la vie doit reprendre tous ses droits...*

*Je suis heureux de penser qu'une nouvelle année s'ouvre devant nous et nous offre de nombreuses occasions de nous tenir la main pour avancer ensemble.*

*Avec le Conseil Municipal et le Personnel Communal, je souhaite que vous soyez tous confiants en 2016 et que notre commune garde comme objectif l'épanouissement de chacun d'entre vous.*

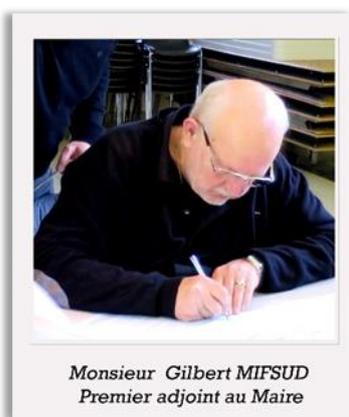
*Nous vous adressons tous nos Vœux de santé, de réussite et de bonheur.*

*Le Maire  
Philippe PUYPONCHET*

# L'EQUIPE MUNICIPALE



*Monsieur Philippe PUYPONCHET  
Le Maire*



*Monsieur Gilbert MIFSUD  
Premier adjoint au Maire*



*Monsieur Alain FOSSARD  
Second adjoint au Maire*



*Madame Annie ALLEGRE  
Conseillère municipale*



*Monsieur Frédéric GABARD  
Conseiller municipal*



*Monsieur Armand GAGEIRO  
Conseiller municipal*



*Madame Corinne MAILLIET  
Conseillère municipale*



*Monsieur Thomas MERILLIER  
Conseiller municipal*



*Madame Valérie MOULINIER  
Conseillère municipale*



*Madame Céline OLIVIER  
Conseillère municipale*

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## **Service Administratif**

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert

Le Mardi 9 h à 12 h 14 h à 17 h

Le Jeudi 14 h à 19 h

Téléphone 05 53 27 92 83

Télécopie 05 53 23 43 47  
[mairie.gageac.et.rouillac@wanadoo.fr](mailto:mairie.gageac.et.rouillac@wanadoo.fr)

Site internet  
[www.gageac-et-rouillac.fr](http://www.gageac-et-rouillac.fr)

## **Personnel Communal**

### **Service Administratif**

Secrétariat Mme Geneviève BURN  
*20 h / semaine*  
Mme Angeline GERMON  
*4h / semaine*

### **Service Technique**

Monsieur Noël BOURG  
*35 h / semaine*

## **Personnel Intercommunal**

Madame Caroline BOURG  
*En congés parental*

Madame Chantal CHASSAIGNE  
Madame Noëlle CHOURIS  
Madame Isabelle LESAGE  
Madame Christine DEVEMY

## **Votre Conseil Municipal**

### **Le Maire**

Mr Philippe PUYPONCHET

### **Les Adjointes**

Mr Gilbert MIFSUD

Mr Alain FOSSARD

### **Les Conseillers**

Madame Annie	ALLEGRE
Monsieur Frédéric	GABARD
Monsieur Armino	GAGEIRO
Madame Corinne	MAILLIET
Monsieur Thomas	MERILLIER
Madame Valérie	MOULINIER
Madame Céline	OLIVIER

### **Permanences**

Mr Philippe PUYPONCHET  
*(sur rendez-vous)*

Mr Gilbert MIFSUD

Mr Alain FOSSARD

**Les jeudis soir de 18 h à 19 h**

# **LES COMMISSIONS COMMUNALES**

## **COMMISSION DES FINANCES (Budget...)**

Tous les membres du Conseil Municipal

## **COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX**

Tous les membres du Conseil Municipal

## **COMMISSION VOIRIE**

Tous les membres du Conseil Municipal

## **COMMISSION INFORMATION (Bulletin Municipal...)**

Tous les membres du Conseil Municipal

## **COMMISSION CIMETIÈRE**

- PUYPONCHET Philippe
- MIFSUD Gilbert

## **COMMISSION SALLE DES FÊTES**

- BOURG Noël

## **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

### TITULAIRES

- DUPRE Nicole  
*Le Trouillet*
- PUYPONCHET Philippe  
*Monséjour*
- FOSSARD Alain  
*La Sionie*
- MIFSUD Gilbert  
*Ferriol*
- ALLEGRE Annie  
*Tabardy*
- PAUTY Christian  
*Route de Bouffevent*  
*Lamonzie St Martin*

### SUPLÉANTS

- CHOURIS Noëlle  
*Le Vignaud*
- GABARD Frédéric  
*Segonzac*
- GAGEIRO Armindo  
*Monséjour*
- de LA VERRIE Jean  
*Jeanbrun*
- DAILLIAT Jean-Jacques  
*Les Olivoux*  
*Pomport*

# **LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

## **COMMUNAUTE DES COMMUNES DES COTEAUX DE SIGOULÈS**

- PUYPONCHET Philippe
- MIFSUD Gilbert

## **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA DORDOGNE SDE24**

### TITULAIRES

- MIFSUD Gilbert
- GAGEIRO Armindo

### SUPPLÉANTS

- GABARD Frédéric
- MERILLIER Thomas

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SIAEP**

### TITULAIRES

- PUYPONCHET Philippe
- GABARD Frédéric

### SUPPLÉANTS

- MOULINIER Valérie
- MIFSUD Gilbert

## **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA RÉGION DE SIGOULÈS**

### TITULAIRES

- ALLEGRE Annie
- OLIVIER Céline

### SUPPLÉANTS

- MIFSUD Gilbert
- MERILLIER Thomas

## **SYNDICAT MIXTE AGENCE DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE AGEDI**

- MIFSUD Gilbert

*(LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX SUITE)*

**REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) de  
GAGEAC ET ROUILLAC, MONESTIER, RAZAC DE SAUSSIGNAC  
et SAUSSIGNAC**

- PUYPONCHET Philippe
- ALLEGRE Annie

**ENTENTE INTERCOMMUNALE GAMORASAU VOIRIE**

TITULAIRES

- PUYPONCHET Philippe
- GABARD Frédéric
- MIFSUD Gilbert

SUPPLÉANTS

- MOULINIER Valérie
- MERILLIER Thomas
- GAGEIRO Armindo

**COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CNA)**

- MOULINIER Valérie

**ASSOCIATION LE CEP**

**(CULTURE ET PATRIMOINE DES COTEAUX DE SIGOULÈS)**

TITULAIRES

- MAILLIET Corinne
- FOSSARD Alain

SUPPLÉANTS

- OLIVIER Céline
- GABARD Frédéric

**SYNDICAT PLAINE DE GARDONNE**

TITULAIRES

- FOSSARD Alain
- MOULINIER Valérie

SUPPLÉANTS

- MAILLIET Corinne
- MIFSUD Gilbert

*(LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX SUITE)*

**SYNDICAT PAYS DU GRAND BERGERACOIS**

TITULAIRES

- MIFSUD Gilbert
- MERILLIER Thomas

SUPPLÉANTS

- GABARD Frédéric
- OLIVIER Céline

**SYNDICAT RIVIÈRES, VALLÉES ET PATRIMOINE EN BERGERACOIS**

TITULAIRE

- FOSSARD Alain

SUPPLÉANT

- MOULINIER Valérie

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

TITULAIRES

- MOULINIER Valérie
- ALLEGRE Annie

**SYNDICAT MIXTE DU BERGERACOIS POUR LA GESTION DES DÉCHETS**

TITULAIRE

- GABARD Frédéric

SUPPLÉANT

- MIFSUD Gilbert

## LE SITE INTERNET



**GAGEAC ET ROUILLAC** site officiel

---

Comme vous le savez, en 2015, nous avons créé un site internet pour notre commune : [www.gageac-et-rouillac.fr](http://www.gageac-et-rouillac.fr)

Il est bon de rappeler que Monsieur Gilbert MIFSUD, est à l'initiative de ce projet. Depuis 2015, nous sommes en binômes pour construire le site et le faire évoluer. Nous réalisons également la partie graphique, (habillage visuel, création d'identité visuelle, prises de vues et retouches photos, rédaction de certains textes, mise en page et en ligne des informations...).

Mais, nous avons besoin de vous pour le faire évoluer encore, et ainsi l'enrichir de vos expériences à chacun. Aussi, votre avis nous intéresse. Toutes vos remarques, critiques et surtout vos suggestions seront les bienvenues et de façon plus générale vos idées de rubriques, que vous soyez une association ou un simple particulier.

En effet, vous pouvez nous soumettre des articles sur des thèmes précis, des photographies, nous les étudierons. N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie ou bien à nous laisser un message sur le site à la rubrique « vos questions » en indiquant votre adresse mail, nous vous répondrons.

Parallèlement, la Mairie édite chaque année un Bulletin Municipal pour vous tenir informés de la vie de la commune et des actions du Conseil Municipal. Jusqu'à présent, ce bulletin était édité sous la forme d'un journal « papier ».

Comme le souligne Monsieur Gilbert MIFSUD, « en toute logique, le site internet va prendre progressivement le relais de ce support matériel pour ne plus éditer le bulletin municipal annuel, le but à long terme étant ainsi de faire des économies de papier ».

Notre bulletin municipal 2016 va donc pouvoir être consulté directement sur le site officiel de la commune, à la rubrique « Mairie » et onglet : « les bulletins municipaux ».

Les personnes qui souhaitent cependant le recevoir sous forme « papier » dans leur boîte aux lettres à partir de cette année sont priées de se faire connaître en nous joignant à la Mairie au 05 53 27 92 83. Il vous sera distribué.

Voilà, je pense ne rien avoir oublié ! Monsieur Gilbert MIFSUD se joint à moi pour vous présenter, si cela n'est déjà fait, nos Meilleurs Voeux pour cette année 2016 !

Corinne MAILLIET  
Infographiste du site internet

[www.gageac-et-rouillac.fr](http://www.gageac-et-rouillac.fr)

# NOS JOIES, NOS PEINES EN 2015

## NAISSANCES

SAPHORE Margaux de Romain SAPHORE et de Maÿlis, Nathalie BAUCHIERO	née le 28 mai 2015 à Bergerac
ALLIERES Yùna, Abby de Fanny, Coralie ALLIERES	né le 16 juin 2015 à Bergerac
MECHAUSSIER Eléanor, Colette de Romain MECHAUSSIER et de Sonia, Martine DURAND-COLSON	née le 24 juillet 2015 à Bergerac
RIVIERE Tom de David RIVIERE et de Julie, Sophie, Marie DELVAS	né le 15 septembre 2015 à Bergerac
VALENT Louna de Patrice VALENT et d'Isabelle BREJOU	née le 16 septembre 2015 à Bergerac
ARZEL Eloane de Erwan ARZEL et de Sarah ZORZETTO	née le 18 novembre 2015 à Bergerac
POZA Célia, Alice de Jérôme POZA et de Cynthia BOTTIN	née le 24 décembre 2015 à Bergerac

## MARIAGES

REY Bruno et RIBET Marie-Céline	le 23 juin 2015
BACHELERIE Alain et TRAVERSE Sylvie	le 25 juin 2015
EVANS Robert, James et FROUGIER Joëlle	le 26 août 2015
DELMAS Cyril, Guy, Henri et POUMEAU de LAFFOREST Anne, Armelle, Marie	le 04 septembre 2015
FABRE Jean-Pierre, Bernard, Louis, Léon, et GUILLAUME Patricia, Renée	le 29 septembre 2015

## DÉCÈS A GAGEAC

CHOURIS Denis, Pierre

le 21 février 2015

MARBOUTIN Jean, Raymond

le 05 décembre 2015

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

GENESTE Yvette, Marie, Thérèse, veuve AUBRY

le 13 février 2015

TRABALIK Jean

le 28 avril 2015

SENTOUT Thierry

le 23 août 2015

DELPIT Eliette, Rose, épouse ISSALY

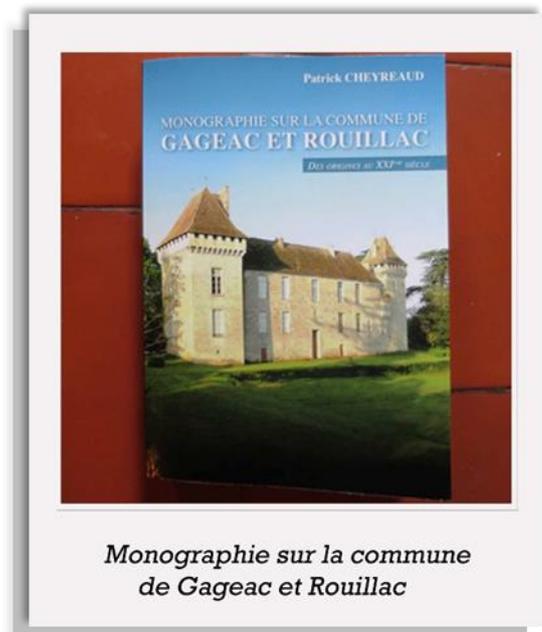
le 29 décembre 2015

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Sachez qu'un livre d'une grande richesse sur l'histoire de Gageac et Rouillac vous sera offert si vous êtes un nouveau Gageacois ou une nouvelle Gageacoise !

Une façon de mieux découvrir votre nouvelle commune avec la « Monographie sur la commune de Gageac et Rouillac » écrit par Monsieur Patrick CHEYREAU en 2015.

**Alors, n'hésitez plus, venez à notre rencontre à la Mairie !**



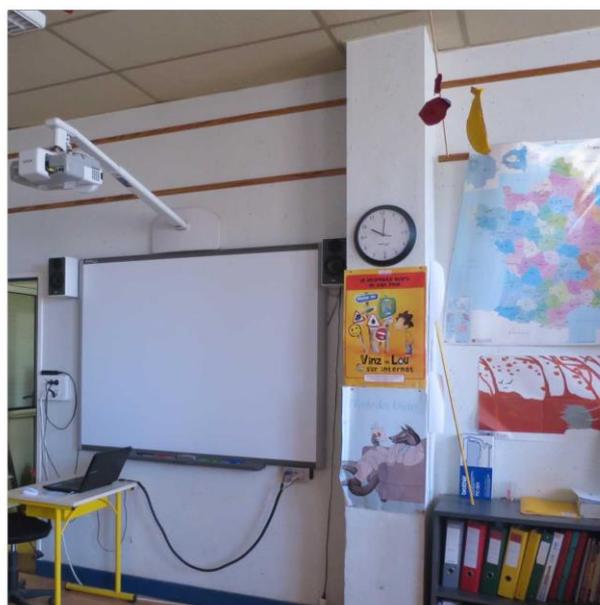
# L'ÉCOLE DE LA FERRIÈRE



*Ecole de la Ferrière  
à Gageac et Rouillac*



*Préau et réfectoire*



*Salle de classe*



*Salle de lecture*

## **QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE !**

Cette année, l'école de La Ferrière accueille 52 élèves répartis en 2 classes, CE2-CM1 et CM1-CM2 sur 3 niveaux : 20 CE2, 17 CM1 et 15 CM2.

Cette année encore, les élèves ont bénéficié, grâce à la disponibilité de parents agréés, et au financement du transport par les mairies, de 10 séances de piscine et de 5 séances de Hand-ball grâce à l'intervention d'une éducatrice sportive du conseil départemental.

Les deux classes travaillent en sciences sur un projet lié à l'étude de la biodiversité en relation avec les élèves de 6ème du collège d'Eymet. Cela consiste à isoler un carré de 4 mètres de côté et à observer comment évoluent la faune et la flore pendant 9 mois sans aucune intervention humaine, Ce carré n'est donc ni tondu, ni arrosé, ce qui permet à la biodiversité de s'y développer. Tout le monde peut, chez lui, tenter cette expérience et observer ce qu'il se passe. On découvre des choses très intéressantes. Laissez-vous tenter par l'expérience si le cœur vous en dit !!

La classe de CM1-CM2 est également engagée dans un autre projet en lien avec les sciences mais aussi avec la citoyenneté. En effet elle participe à un concours national intitulé « le Parlement des Enfants » dont le but est d'écrire une proposition de loi en relation avec le thème « les enjeux du changement climatique pour notre société ». Si la classe gagne ce concours, elle se verra offrir un voyage à Paris pour aller visiter en compagnie de Madame Brigitte Allain, la députée de notre circonscription, l'Assemblée Nationale.

Les activités périscolaires continuent cette année avec une équipe plus étoffée. Mesdames Chouris, Lesage et Devémy assurent les activités les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Madame Mycoine continue d'assurer la lecture d'albums le mardi. Madame Halbout est venue rejoindre l'équipe et propose une activité de peinture aquarelle le jeudi et mon ancien collègue de Razac de Saussignac, Monsieur Enrico, qui a pris sa retraite en juin dernier, vient le lundi soir assurer la lecture suivie d'un roman à un groupe d'élèves.

Enfin, la fête de l'école aura lieu cette année le 18 juin 2016 à l'école de Saussignac.

Madame GALLOIS  
Directrice de l'école de La Ferrière

# **VIE DES ASSOCIATIONS LOCALES**

## **LE COMITÉ DES LOISIRS**

L'ensemble du comité des loisirs se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

Je tiens à remercier les bénévoles pour leur dynamisme, leur bonne volonté, leur bonne humeur et leur disponibilité ce qui a permis la réussite des diverses manifestations durant l'année écoulée.

Nous donnerons le meilleur de nous-même pour animer les prochaines festivités programmées en 2016.

Cette nouvelle année sera l'occasion de fêter les vingt ans d'existence du Comité des Loisirs. Nous célébrerons cet événement lors de la fête annuelle qui se déroulera dans le parc du Château de Gageac.

Venez nombreux, nous vous y attendrons !

Bernard MÉTIFET  
Le Président

## **AGENDA DES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2016**

<b>06 mars</b>	<b>Repas « cochonnaille »</b>
<b>20 mars</b>	<b>Quine</b>
<b>17 avril</b>	<b>Repas périgourdin</b>
<b>24 Juin</b>	<b>Feu de la St Jean (grillades)</b>
<b>13 &amp; 14 août</b>	<b>Fête locale</b>
<b>30 octobre</b>	<b>Poule au Pot</b>
<b>20 novembre</b>	<b>Quine</b>

# **SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GAGEAC ET ROUILLAC**

Pour la saison de chasse 2015 / 2016 on constate comme la saison précédente, un recul des dégradations dans les cultures. La prolifération du gros gibier, chevreuils et sangliers, continue à être difficile à réguler.

Cette année les quotas octroyés par la Fédération de chasse de Dordogne ont progressé. Les équipes de battues, sangliers, chevreuils et renards, sont actives les week-ends jusqu'à la fin du mois de février 2016, sans oublier les traditionnels lâchers de gibiers, faisans et perdreaux.

La société de chasse remercie l'ensemble des chasseurs qui œuvrent et s'investissent dans la gestion de nos territoires et de la sauvegarde de la biodiversité.

Tous les membres de la société de chasse vous présentent leurs meilleurs vœux et remercient Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal qui permettent d'organiser les manifestations liées à notre activité.

Le repas de la chasse est fixé au dimanche 13 mars 2016 à partir de midi à la salle des fêtes de Gageac et Rouillac. Ce repas est ouvert à tout le monde, les chasseurs seront heureux de vous recevoir pour déguster chevreuils et sangliers.

Pour la saison 2015 / 2016 le bureau se compose :

Président	Edouard	AUBLANC
Vice-président	Emmanuel	BICHON
Trésorier	Alain	LABREIGNE
Secrétaire	Delphine	AUBLANC

## ***Civilité au coin du bois***

Tout chasseur se doit de garder son calme et ne doit pas répondre à l'injure par l'injure et encore moins par le geste car la différence entre un chasseur et un non chasseur fut-il désagréable c'est que le premier est armé. Pour mériter le droit de porter une arme nous nous devons d'être irréprochable et de ne jamais répondre aux provocations. Nous vous demandons de respecter les distances de tir par rapport aux tiers, aux habitations, aux routes et de rester courtois envers les propriétaires qui nous accueillent.

## ***Attention aux chiens en divagation.***

**TOUT CHIEN EN DIVAGATION SERA REMIS A LA SPA.  
UNE AMENDE DE 135 € SERA A LA CHARGE DES PROPRIÉTAIRES DES CHIENS**

# LA VIE DES ASSOCIATIONS DIVERSES

## L'ASSOCIATION TRANS-FORME



### **Le mot d'un sportif transplanté**

Dix années déjà se sont écoulées depuis le jour merveilleux où j'ai reçu ce don de rein qui me permet de vivre normalement comme tous les gens bien portants. Mon année sportive a connu des fortunes diverses et contrastées, car si les jeux nationaux à Montargis ont été couronnés de six médailles en autant de compétitions: cyclisme, tir à la carabine, tir au pistolet, marche et canoë, les jeux mondiaux en Argentine ont été réduits au statut d'accompagnateur pour moi, à cause d'une mauvaise chute avec fracture de l'épaule, huit jours avant l'échéance du vingt août. Cependant ce rassemblement planétaire est resté, comme d'habitude un événement unique et exceptionnel avec la présence de personnes ayant toutes un vécu commun et représentant plus de 70 pays.

## **Mon association Trans-forme**

Créée en 1989, l'association Trans-forme a pour but de promouvoir la nécessité et l'utilité des dons d'organes, à travers l'image positive donnée par les transplantés et les dialysés pratiquant une activité physique et sportive. Trans-forme utilise l'image éducative et valorisante du sport. L'enthousiasme et le dynamisme de personnes transplantées, réhabilitées physiquement et moralement après leur maladie rallient le public à la cause du don d'organes. Pour cela, Trans-forme développe des actions d'éducation (forums sensibilisation scolaire, affichages...) et des manifestations médico - sportive permettant d'associer des villes des départements et des régions pour mobiliser le plus large public possible.

La médiatisation des évènements organisés ou représentés par Trans-forme comme la Course du Cœur, les jeux nationaux, les jeux européens, les jeux mondiaux ainsi que d'autres actions de sensibilisation permet aux villes, aux départements, aux régions, aux entreprises et au grand public de s'associer à ses actions.

## **La greffe en FRANCE**

Environ 55 000 personnes vivent en France grâce à un organe greffé, et la chance de survie d'une personne transplantée d'un organe vital est en augmentation constante avec un taux de réussite actuel de 80 %. L'efficacité thérapeutique de la greffe et ses bénéfices pour les personnes transplantées sont aujourd'hui en réelle progression : 5 ans après la greffe, 58% des transplantés cardiaques sont en vie et même 60% pour les transplantés hépatiques. En matière de transplantation rénale, sur 100 greffons transplantés, 71% sont encore fonctionnels 5 ans après.

Le nombre de greffes réalisées en France en 2014 est en légère progression de 4,6% par rapport à 2013, soit 5 357 greffes réalisées.

Mais ces résultats en augmentation ne doivent pas masquer le besoin croissant en organes à greffer, que la hausse de l'activité ne suffit pas à satisfaire. De nombreux patients décèdent faute de pouvoir recevoir un greffon à temps. La pénurie s'est accrue un plus ces dernières années car la transplantation est une thérapie salvatrice utilisée sur des maladies incurables, il n'y a pas si longtemps encore : mucoviscidose et leucémies.

Malheureusement le taux de refus, c'est-à-dire le nombre de prélèvements qui n'ont pas lieu pour cause de refus du défunt ou de la famille, bien qu'il soit possible, avoisine encore les 30%.

Voilà pour moi, tout va très bien encore, juste quelques comprimés à prendre tous les jours pour que mon corps oublie que je vis avec un organe étranger !!

Mes destinations 2016 sont à Lyon pour des Jeux Nationaux et en Finlande en juillet pour des Jeux Européens

Bien amicalement

Alain FOSSARD

## L'ASSOCIATION UNIS VERS CONTRE CANCER



Don 2015 au nom de  
l'Institut Bergonié

### Combien de Bouchons ?

2010 – 2015 : l'association « unis vers contre cancer » collecte tous les bouchons depuis 5 ans. Ce sont 50 tonnes de bouchons plastique et 24 tonnes de liège qui ont été recyclées.

Ces bouchons sont vendus à des recycleurs spécialisés. Les bouchons plastique sont transformés en France et au Portugal pour les liège. Leur vente génère donc des rentrées financières destinées à l'aide pour la recherche contre le cancer. Nous remettons l'intégralité de nos recettes découlant de ces collectes à l'Institut Bergonié à Bordeaux. En 5 ans d'activité, nous avons remis un don total de 36 500 €.

Pour 2015, Gérald Carmona, au nom de l'Institut Bergonié et directeur de la communication de l'Institut, a reçu un don de 10 500 €, représentant quelques 750 heures de tri de bouchons. Nous complétons ces collectes par différentes manifestations telles que vide-greniers, tombola entre autres.

Si nous nous mobilisons davantage, nous pourrions apporter encore plus pour la recherche contre le cancer. Cette action vous interpelle ?

Venez nous rejoindre pour collecter ou trier les bouchons. Soyons solidaire vis-à-vis de cette maladie. Pour tout renseignement et bénévolat, contactez « unis vers contre cancer » 06 71 93 34 69.

Si vous cherchez des renseignements sur nos points de collectes ou nos autres activités (concerts, tombolas, vide greniers), consultez le site Internet :

<http://www.unisverscontrecancer.com>

## **L'ASSOCIATION SECOURS CATHOLIQUE**



**Madeline Pérot**  
Animatrice  
Périgord Agenais  
Tél : 05 53 05 79 29  
Mob : 07 78 41 23 09

En 2016, le Secours Catholique fêtera ses 70 ans. A cette occasion, la Délégation Périgord Agenais organise des Marches Fraternelles du **5 au 14 mai 2016**.

Ces Marches mèneront les acteurs de l'association, pendant 10 jours sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle à travers les 2 départements qui composent la Délégation.

Des départs seront donnés dans chaque département : au Nord de la Dordogne, à Saint Saud Lacoussière, et au Sud du Lot-et-Garonne, à Mézin, pour terminer à Bergerac. Ce qui représente 318 kilomètres à parcourir à travers 53 communes.

Plus de 1000 personnes vont participer à cet évènement, personnes accompagnées, bénévoles, salariés et sympathisants.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Délégation Périgord Agenais par téléphone au 07.78.41.40.10 ou par mail à [marchesfraternelles.247@secours-catholique.org](mailto:marchesfraternelles.247@secours-catholique.org)"**

## **L'ASSOCIATION ZONE FRANCHE**

Rencontres lors d'une réunion d'un conseil municipal en cette fin d'année avec les personnes qui nous ont parlé du projet de partage de lectures entre la population en milieu rural et particulièrement dans les communes voisines de Razac de Saussignac, Monestier, Saussignac et Gageac et Rouillac.

Mesdames Sandra BACCHETTA et Armelle PEDRENO nous ont présenté le projet culturel et intergénérationnel sur le thème du partage de la lecture.

Les enfants et les adultes sont concernés.

En 2016, il s'agit, d'une part, de partager des lectures sur le thème de l'arbre et les racines avec 3 livres proposés :

« **L'arbre de possibles** » de **Bernard WERBER** (Edit Albin Michel)

« **L'arbre à plumes** » de **Joëlle VERDOL** (Edit Ibis Rouge)

« **Cent ans** » de **Herbjorg WASSMO** (Edit Gaïa)

et d'autre part, d'offrir des lieux de stockage de livres, un bon moyen de recycler les cabines téléphoniques...



*Boîte à livres de Monestier*



*Intérieur de la cabine téléphonique aménagé en bibliothèque*

Ce seront les « boîtes à livres » désormais, collectives et ouvertes à tous. Toutes les personnes, seront invitées à donner ou à prendre un livre.

L'inauguration de la première « boîte à livres » a eu lieu à Monestier en ce début d'année.

**Alors, bonnes lectures et partages...à TOUS !**

# LES CIMETIÈRES COMMUNAUX

Le prix d'une concession, 2.5m/1.20m, est fixé à 80€ le mètre carré. Cette concession est valable pour une durée de 30 ans.

Pour le columbarium de 10 cases, le prix d'une concession est fixé à 500 € pour une durée de 50 ans.

**Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.**



*Cimetière de Gageac*



*Columbarium de Gageac*



*Cimetière de Rouillac*



*Cimetière de Rouillac*

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2015 :

## DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	105 250,52	0,00	100 560,00	100 560,00	100 560,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 400,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
014	Atténuations de produits	28 300,00	0,00	28 100,00	28 100,00	28 100,00
65	Autres charges de gestion courante	60 158,00	0,00	52 836,00	52 836,00	52 836,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>269 108,52</b>	<b>0,00</b>	<b>257 496,00</b>	<b>257 496,00</b>	<b>257 496,00</b>
66	Charges financières	5 100,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>279 508,52</b>	<b>0,00</b>	<b>266 996,00</b>	<b>266 996,00</b>	<b>266 996,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	103 173,00		190 978,19	190 978,19	190 978,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>103 173,00</b>		<b>190 978,19</b>	<b>190 978,19</b>	<b>190 978,19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>382 681,52</b>	<b>0,00</b>	<b>457 974,19</b>	<b>457 974,19</b>	<b>457 974,19</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>457 974,19</b>
--	-------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 200,00	0,00	15 700,00	15 700,00	15 700,00
73	Impôts et taxes	147 647,00	0,00	143 956,00	143 956,00	143 956,00
74	Dotations et participations	110 978,00	0,00	117 129,00	117 129,00	117 129,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>284 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>285 785,00</b>	<b>285 785,00</b>	<b>285 785,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>286 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>286 985,00</b>	<b>286 985,00</b>	<b>286 985,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>286 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>286 985,00</b>	<b>286 985,00</b>	<b>286 985,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>170 989,19</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>457 974,19</b>
--	-------------------

# DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	232 180,00	0,00	284 823,90	284 823,90	284 823,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>232 180,00</b>	<b>0,00</b>	<b>284 823,90</b>	<b>284 823,90</b>	<b>284 823,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 900,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>16 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 500,00</b>	<b>17 500,00</b>	<b>17 500,00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>249 080,00</b>	<b>0,00</b>	<b>302 323,90</b>	<b>302 323,90</b>	<b>302 323,90</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>249 080,00</b>	<b>0,00</b>	<b>302 323,90</b>	<b>302 323,90</b>	<b>302 323,90</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>302 323,90</b>
---	-------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	65 007,00	0,00	96 996,00	96 996,00	96 996,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>139 207,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 996,00</b>	<b>96 996,00</b>	<b>96 996,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)	5 700,00	0,00	10 310,00	10 310,00	10 310,00
106B	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	56 537,13	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>63 237,13</b>	<b>0,00</b>	<b>11 310,00</b>	<b>11 310,00</b>	<b>11 310,00</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>202 444,13</b>	<b>0,00</b>	<b>108 306,00</b>	<b>108 306,00</b>	<b>108 306,00</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	103 173,00		190 978,19	190 978,19	190 978,19
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>103 173,00</b>		<b>190 978,19</b>	<b>190 978,19</b>	<b>190 978,19</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>305 617,13</b>	<b>0,00</b>	<b>299 284,19</b>	<b>299 284,19</b>	<b>299 284,19</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 039,71
---	----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>302 323,90</b>
---	-------------------

# TABLEAUX RÉCAPITULATIFS 2015

## INVESTISSEMENTS 2014 / 2015

	Arrêt Bus	Rampe Accès Handicapés	Aménagement Accès Mairie	Total
<b>Prévisions HT</b>	<b>37 343</b>	<b>38 831</b>	<b>103 409</b>	<b>179 583</b>
<b>Prévisions TTC</b>	<b>44 812</b>	<b>46 597</b>	<b>124 091</b>	<b>215 500</b>
<b>Subventions</b>				
Detr	7 468 20%	15 532 40%	20 682 20%	43 682
Aménagement Centre Bourg	7 468 20%	7 766 20%	20 682 20%	35 916
Conseil Général		10 000		10 000
Réserve Parlementaire	1 867 5%	1 943 5%	5 190 5%	9 000
Produits des Amendes Police	5 000			5 000
<b>TOTAL des SUBVENTIONS</b>	<b>21 803</b>	<b>35 241</b>	<b>46 554</b>	<b>103 598</b>
<b>A la Charge de la Commune</b>				
HT	<b>15 540</b>	<b>3 590</b>	<b>56 855</b>	<b>75 985</b>
TTC	<b>23 009</b>	<b>11 356</b>	<b>77 537</b>	<b>111 902</b>
TVA	7 469	7 676	20 682	35 827

## RÉALISATIONS TTC

	Rampe Handicapé	Accessibilité Mairie	Abri Bus	Total
Réalisations	<b>53 052,82</b>	<b>125 808,67</b>	<b>44 599,45</b>	<b>223 460,94</b>
Prévisions	46 597,00	124 091,00	44 812,00	215 500,00
Ecart	<b>6 455,82</b>	<b>1 717,67</b>	<b>-212,55</b>	<b>7 960,94</b>

## AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DE LA MAIRIE



*Massif de plantations*



*Stationnement réservé  
Handicapés*



*Accessibilité Handicapés  
et rampe d'accès*



*Arrêt et abri bus*

## **DÉTAILS DES ACQUISITIONS 2015 :**

<b>Tracteur</b> : Tracteur + Epareuse pour un montant de	24 600 € TTC
<b>Broyeur</b> : pour un montant de	4 500 € TTC
<b>Came</b> : pour un montant de	3 600 € TTC
<b>Défibrillateur</b> : pour un montant de	2 124 € TTC
<b>Élargissement de la voie d'accès aux écoles</b>	46 009 € TTC
Subventions à recevoir 35 000 €	
<b>Travaux de consolidation du mur de l'Église de Gageac</b>	43 357 € TTC
Pris en charge totale par l'assurance	
<b>Signalisation de police et de lieux dits</b>	20 216 € TTC
En cours de mise en place	

## **INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2016**

<b>Tondeuse</b> John Deere Tracteur X750 Avec un financement en 48 mois, taux d'intérêts 0 %	10 500 € TTC
<b>Réfection électricité selon rapport de l'Apave</b>	
• Ecole	5 563 € TTC
• Chapelle Rouillac	2 597 € TTC
• Autres	2 673 € TTC

# INFORMATIONS PRATIQUES

## OBTENTION CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

**Vous devez présenter :**

- 2 photos d'identité réglementaires en noir et blanc ou couleur
- Votre ancienne carte ou passeport
- Un justificatif de domicile récent de moins de trois mois
- Un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille de vos parents
- Pour les mineurs, en cas de divorce, copie de l'acte du divorce
- Pour les personnes naturalisées justificatif de l'acte de nationalité française

A compter du 01 janvier 2014 la carte nationale d'identité est valable 15 ans.

Cette mesure est également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 01 janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de leur **durée de validité** sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de votre part. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit **prolongée de 5 ans**.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte nationale d'identité (CNI), rendez-vous sur le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'information.

Le renouvellement de la carte d'identité quel qu'en soit le motif est désormais soumis à un **droit de timbre de 25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée** au guichet de la Mairie

Pour les passeports il faut vous adresser directement à la Mairie de Bergerac. Téléphone du service 05 53 74 66 83.

Le passeport électronique est valable 10 ans et payable **en timbres fiscaux de 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs et 17 € pour les mineurs de moins de quinze ans**.

Vous devez déclarer en Mairie la Perte ou le vol de votre titre d'identité.

En ce qui concerne les ressortissants de l'Union Européenne ils n'ont plus besoin de titre de séjour. Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit.

## **ATTESTATION D'ACCUEIL**

Tout étranger hors Communauté Européenne désirant séjourner en France pour une durée n'excédant pas trois mois dans le cadre d'une visite familiale ou privée. Le foyer recevant cet étranger devra en faire la demande à la Mairie et présenter les originaux des pièces suivantes :

- Si vous êtes français, suisse ou citoyen de la Communauté Européenne un document en cours de validité attestant votre identité et votre nationalité
- Si vous êtes ressortissant non communautaire un titre de séjour valable
- Un document attestant de votre qualité de propriétaire ou de locataire du logement où va séjourner le visiteur
- Tout document permettant d'apprécier les ressources et la capacité à héberger le ou les visiteurs dans des conditions normales de logement
- Un timbre fiscal OMI de 30 € au profit de l'agence nationale de l'accueil des étrangers.

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Pour tous les jeunes, filles ou garçons, de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants avec les documents suivants :

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Tous ceux et celles qui ne se sont pas signalés au cours de leur mois de naissance sont priés de le faire le plus rapidement possible.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Le recensement est obligatoire : cette démarche permet de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans et d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.**

Pour tous renseignements relatifs au service national, vous pouvez téléphoner au 05 55 12 69 71 ou 05 55 12 69 74 ou consulter également le 3615 ARMEE ou sur l'adresse internet [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr), ou email [csn-lim-sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim-sga@defense.gouv.fr)

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Seuls les habitants de la commune pourront louer la salle des fêtes au tarif de 100 € pour un week-end. Il vous sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile lors de la remise des clés ainsi qu'un chèque de caution de 300 € établi à l'ordre du Trésor Public.

**Les locataires de la salle seront tenus responsables du bruit qui pourrait déranger le voisinage.**

## SANTÉ

En cas d'urgence, un défibrillateur est accessible à l'extérieur de la Mairie, côté salle des Fêtes. Une formation sera prochainement proposée aux volontaires.



## CALENDRIER DU RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lors du conseil communautaire du 18 décembre 2012, le conseil communautaire a décidé de choisir l'entreprise SITA pour le ramassage des ordures ménagères. Cette attribution a été renouvelée à compter du 01 novembre 2013 pour une durée de trois ans.

Toutes les communes seront collectées une fois par semaine. Les sacs noirs et jaunes seront collectés séparément pour permettre l'utilisation d'un camion mono compartimenté de 19 tonnes à double essieux afin de préserver au mieux les chaussées.

**POUR GAGEAC ET ROUILLAC : Sortir les poubelles la veille**

- Sacs noirs  tous les mercredis
- Sacs jaunes  tous les jeudis

# DÉCHETTERIE

Comment vous la procurer la Carte d'accès déchetterie ? (\*)

Particuliers, professionnels, associations, communes, avez-vous pensé à demander votre nouvelle carte d'accès aux déchetteries ? En effet, l'accès aux quatre déchetteries du Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets (Bergerac, Saint Pierre d'EYRAUD, ISSIGEAC et SIGOULES) ne pourra se faire que sur présentation de la nouvelle carte d'accès. Cette carte à code barre permettra notamment d'ouvrir les barrières situées à l'entrée des sites.

Pour avoir votre nouvelle carte d'accès, munissez-vous :

- pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile,
- de la (des) carte(s) grise(s) du (des) véhicule(s)

Puis rendez-vous au siège du **SMBGD, 3 rue Emile Zola à Bergerac (24100)**

du lundi au jeudi : de 8h à 12h et 13h30 à 17h30

et le vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

ou bien en déposant les différents documents auprès d'une déchetterie.

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter le SMBGD au 05 53 58 55 55.**

(\*) (texte copié sur internet à la rubrique déchetterie)

<b>ATTENTION</b> Horaires d'hiver !	<b>SAINT PIERRE D'EYRAUD</b>		<b>SIGOULES</b>	
	<b>LUNDI</b>	9H – 12h	13h30 – 17h	9H – 12h
<b>MARDI</b>		13h30 – 17h		
<b>MERCREDI</b>	9H – 12h	13h30 – 17h	9H – 12h	13h30 – 17h
<b>JEUDI</b>		13h30 – 17h		13h30 – 17h
<b>VENDREDI</b>	9H – 12h	13h30 – 17h		
<b>SAMEDI</b>	9H – 12h	13h30 – 17h	9H – 12h	13h30 – 17h

# DIVAGATION DES CHIENS

Arrêté du 16 mars 1955 sur la divagation des chiens (JO 24 mars 1955) modifié par l'arrêté du 31 juillet 1989 (JO 8 août 1989)

Art.1er. « Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Dans les bois et forêts il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin ».

Art. L.211-22 du Code rural :

Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés (Chaque commune a donc sa propre réglementation. Pour connaître la situation de votre ville, vous devez consulter les arrêtés municipaux affichés dans votre mairie.). Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26.

Les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers peuvent saisir ou faire saisir par un agent de la force publique, dans les propriétés dont ils ont l'usage, les chiens et les chats que leurs maîtres laissent divaguer. Les animaux saisis sont conduits à la fourrière.

Art. L.211-23 du Code rural :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou (L. n°2005-157 du 23 févr.2005, art.125) « de la garde ou de la protection du troupeau », n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation (L. n°2005-157 du 23 févr. 2005, art.156), « sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse ».

En cas de constat d'infraction, la procédure du timbre amende est applicable puisqu'il s'agit d'une contravention de 4ème classe. **L'amende est de 135 euros**



[www.gageac-et-rouillac.fr](http://www.gageac-et-rouillac.fr)

**GAGEAC ET ROUILLAC** site officiel